



Master Droit public parcours Philosophie du droit et droit politique

5195R

ATTENTION, Informations susceptibles d'être modifiées

Le master Philosophie du droit et de droit politique est une formation fondamentale dont le propos est tout à la fois d'initier à une recherche personnelle approfondie, de permettre à chacun de progresser notamment dans l'exercice de la pensée, et d'élargir considérablement la culture des étudiants.

Ce master vise, dans un premier temps, à :

- > Assurer aux étudiants un renforcement de la spécialisation dans le domaine du droit public qu'ils ont pu commencer à acquérir en licence via le choix des options et des combinaisons de travaux dirigés ;
- > Offrir aux étudiants la possibilité de donner à leur formation une tonalité plus proche soit du monde économique soit du monde administratif.

Puis, à :

- > Contribuer, en liaison avec le mouvement général des idées en philosophie et en sciences humaines tant en France qu'à l'étranger, à la recherche fondamentale dans le domaine de l'histoire de la pensée juridique, de la philosophie et de la théorie du droit et de l'Etat et à un meilleur éclairage des grands problèmes qui animent le droit et la pensée juridique dans le monde actuel ;
- > Donner aux étudiants de formation non juridique, la possibilité de prolonger leur formation générale par l'acquisition d'une culture fondamentale dans le domaine plus spécifique du droit et de l'Etat ;
- > Initier les étudiants à la réflexion philosophique (philosophie politique, philosophie du droit et philosophie morale notamment), les faire réfléchir sur l'expérience du droit et de l'Etat dans les sociétés humaines et les préparer à affronter les grandes questions morales et politiques qu'ils rencontreront dans leur carrière professionnelle.

Responsable

[Olivier JOUANJAN](#)

Scolarité de Master

Master Droit public

Philosophie du droit et droit politique

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit public](#)

[M. Olivier JOUANJAN](#)

[Masters en Droit](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

[Bac +3 ou Bac +4](#)

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

Accès bac+3 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus

Les candidats devront avoir au moins suivi l'un des enseignements suivants dans leur parcours de Licence : droit constitutionnel, philosophie du droit, histoire de la pensée politique ou théorie du droit. Il serait cependant souhaitable qu'ils aient pu suivre au moins deux de ces enseignements.



Critères généraux d'examen des candidatures

De bons résultats dans les matières des prérequis

Modalités d'examen des candidatures

Sur dossier.

Accès bac+4 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

Dans ce dernier cas, le master est ouvert, sur dossier, aux candidats titulaires d'un master 1 juridique. Pour les candidats titulaires d'un autre diplôme : en cas de dossier particulièrement convaincant et dans le cadre des orientations données par le Conseil Scientifique de l'université, nous considérons les dossiers des normaliens, des philosophes, des historiens et des anciens élèves des IEP.

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sous l'autorité du responsable du master.

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année (60 ECTS)

Semestre 1 (30 ECTS)

UEF1 (coeffcient 2 - 20 ECTS)

1 séminaire au choix :

- > Séminaire de droit public général
- > Séminaire de droit public des affaires

Les séminaires se composent de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.

Ils sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

2 matières obligatoires :

- > Contentieux constitutionnel
- > Droit public de l'économie 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coeffcient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coeffcient 1).

UEC1 (coeffcient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- > Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques

3 matières au choix :

- > Droit des collectivités territoriales
- > Droit de la concurrence (interne et européen)
- > Droit constitutionnel de l'Union européenne
- > Droit du service public
- > Science administrative
- > Politiques publiques



- > Histoire des concepts fondamentaux du droit public
- > Droit administratif comparé
- > Droit parlementaire

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Elle est sanctionnée par une épreuve orale.

Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université.

L'épreuve est notée sur 20 (coefficent 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Elle est sanctionnée par une note sur 20 (coefficent 1) composée pour moitié de la note de contrôle continu et pour moitié de la note obtenue à une épreuve écrite d'une durée de 1h30.

Semestre 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficent 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- > Droit constitutionnel général

1 matière au choix :

- > Droit public de l'économie 2
- > - Droit des contrats publics

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficent 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficent 1).

UEC2 (coefficent 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Histoire des idées politiques jusqu'au XVIII^e siècle
- > Histoire des idées politiques modernes et contemporaines

2 matières au choix (non choisie en UEF) :

- > Droit international public 2
- > Droit des contrats publics
- > Politiques de l'Union européenne et marché intérieur
- > Droit constitutionnel comparé
- > Droits de la convention européenne des droits de l'homme
- > Méthodologie des épreuves des concours

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Elle est sanctionnée par une épreuve orale.

Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université.

L'épreuve est notée sur 20 (coefficent 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais



La matière se compose de 18h TD.

Elle est sanctionnée par une note sur 20 (coefficients 1) composée pour moitié de la note de contrôle continu et pour moitié de la note obtenue à une épreuve écrite d'une durée de 1h30.

Règles spécifiques

Le séminaire est obligatoire, même pour les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité. Au-delà de deux absences non justifiées, les étudiants sont déclarés défaillants à la matière.

2e année (60 ECTS)

4 cours magistraux fondamentaux obligatoires (4x20h =80h) :

> Groupe 1 :

- > Philosophie du droit 1
- > Philosophie politique 1

> Groupe 2 :

- > Philosophie morale 1
- > Droit politique 1

Les enseignants de ces 4 matières proposeront chacun un sujet. Le jour de l'examen sera tiré au sort l'un des deux sujets correspondant à chacun des deux groupes.

Les écrits de 5h sont notés sur 20 (coefficients 5).

6 cours ou séminaires au choix (6X20h=120h) :

- > Philosophie du droit 2
- > Philosophie politique 2
- > Philosophie morale 2
- > Droit politique 2
- > Théorie du droit
- > Droit et religion
- > Histoire de la pensée juridique
- > Philosophie des relations internationales
- > Droit public comparé

Chaque matière ou séminaire est évalué par un oral ou un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 2).

Enseignements complémentaires donnant lieu à des points supplémentaires

- > Séminaire de philosophie 1
- > Séminaire de philosophie 2

Ces enseignements sont dispensés par des professeurs invités en français ou en anglais

Chaque enseignement complémentaire, dans la mesure où il peut être ouvert, donne lieu à une bonification de 0,2/20 points de moyenne annuelle (soit 0,4 points possibles).

Cette note est fondée sur l'assiduité de l'étudiant.

Mémoire

Le mémoire est noté sur 20 (coefficients 22).

- > Enseignement supérieur, recherche ;
- > Administration nationale et internationale ;
- > Professions judiciaires et autres métiers juridiques.